



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Service régional et départemental
de la communication interministérielle
03.80.44.64.04

25 avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'Etat les vendredi 2 et 9 mai 2014

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous voudrez trouver ci-après :

La liste des services de l'Etat fermés au public le vendredi 2 mai 2014

- Préfecture
- Sous-préfecture de Beaune
- Sous-préfecture de Montbard
- Direction régionale et départementale des finances publiques (DRFIP)
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (DRAAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)
- Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC)

La liste des services de l'Etat ouverts au public le vendredi 2 mai 2014

- Rectorat de l'académie de Dijon
- Inspection académique (IA)
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP)
- Agence régionale de la santé (ARS)
- Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Tous les services de l'Etat seront ouverts au public le vendredi 9 mai 2014 à l'exception de :

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)